

COMMISSION CITOYENNE
COMPTE-RENDU de la REUNION N°11
 du mardi 08/02/2022
 à la Mairie

Prochaine réunion
le mardi 01/03/2022
à la Mairie

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPUIS	Corinne	
		GRAVÉ	Céline	X
		GRIMAUD	Sophie	X
		LETANG	Amélie	
		POLI	Emmanuelle	X
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BONNET	Patrice	
		BOURDON	Maxime	
		CAMPOMANES	Manuel	
		DUFIET	Sylvain	X
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	
		ROCHE	Hervé	
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	
	Bidart Océan Club	SCHAUBES	Nicolas	
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	X
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	MARSCHAL	Loïc	X
	Interland	MOREUX	Alizée	
	Interland	VIVES	Camille	X
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	
	MM	MILOU	Camille	
	MM	MARTY	Mariette	X

La 11^{ème} réunion de la Commission Citoyenne (CC11) a pour objet principal de présenter la synthèse des enjeux effectuée par le bureau d'études Phytolab et particulièrement la définition des éléments programmatiques invariants / variables. Elle se déroule en présence de Loïc Mareschal (Phytolab) et Camille Vives (Interland) pour le Bureau d'études, et Sabrina Genieis Chef de projets fonciers, urbanisme, aménagements pour la Mairie de Bidart.

En introduction est abordée la question des modalités de prise en compte des contributions reçues via le site internet www.uhabia360.org.

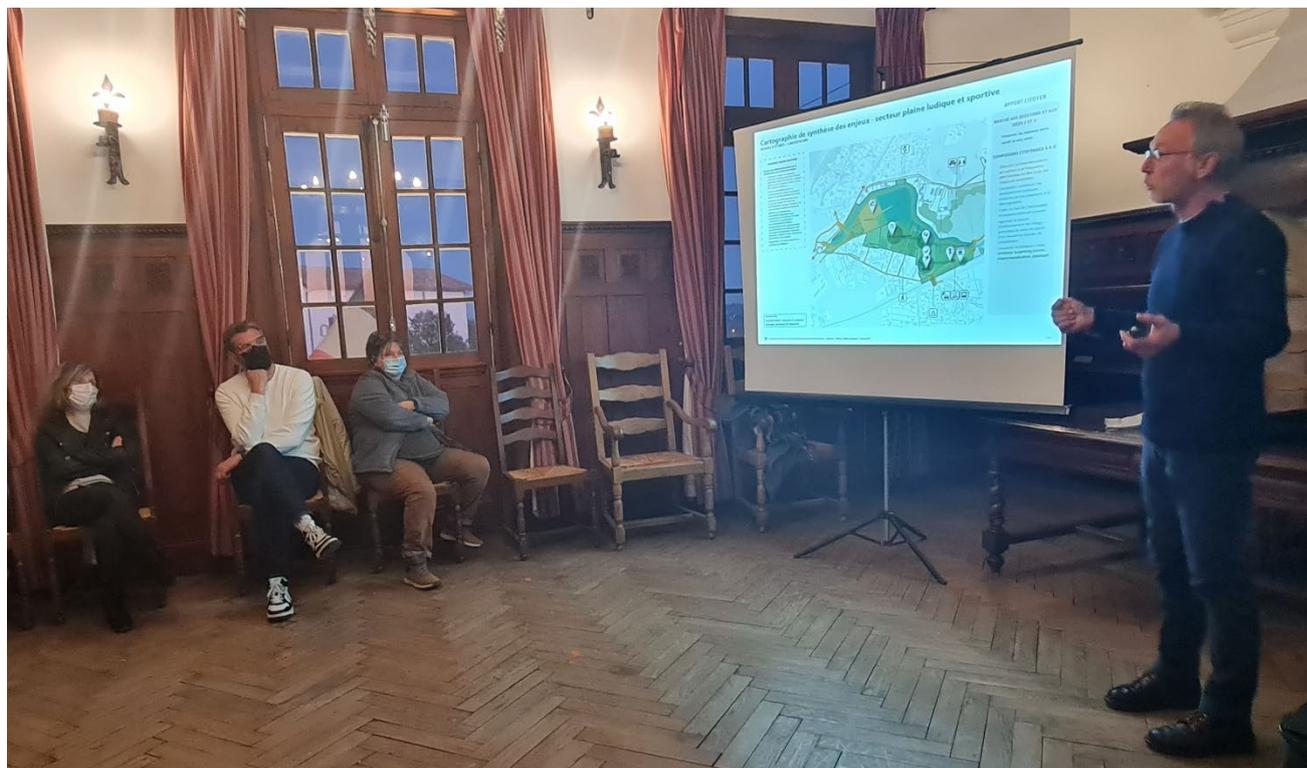
3 contributions sont considérées à ce stade comme pouvant être raisonnablement écartées :

- La création d'un parking sous-terrain au niveau de Zirilinga, en raison du fort risque d'inondation ;
- La mise en place d'une navette fluviale, en raison de l'impossibilité technique de navigation sur l'Uhabia (profondeur, débit, porte à clapet) ;
- La déviation de la RD810, la gestion de l'avenue d'Espagne ne relevant pas de la compétence de la Ville de Bidart, mais du Conseil Départemental 64.

Il est souligné qu'à travers les contributions, même osées, il est intéressant de réfléchir aux questions qu'elles posent, pour formuler des réponses non rédhibitoires, mais alternatives. Il s'agit maintenant de garder à l'esprit l'ensemble de ces contributions dans l'élaboration du programme, pour y puiser des éléments, au moment opportun.

1. SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR LE BUREAU D'ETUDES

Loïc Mareschal, paysagiste et botaniste, fondateur et dirigeant de l'agence Phytolab, mandataire de l'équipe de conception, présente la synthèse des enjeux multisectoriels, prenant en compte à la fois le travail du bureau d'études/équipe de conception et les apports de la concertation.



Cette synthèse et sa déclinaison secteur par secteur suit une approche thématique :

▪ MOBILITES

Enjeux d'ambition générale

- Travailler sur le déplacement du stationnement en rétrolittoral ou la réglementation des parkings littoraux
- Améliorer et sécuriser les continuités douces existantes
- Développer le maillage piéton et cycle vers et depuis la voie verte
- Renforcer la sécurité routière et apaiser les axes de circulation

▪ EQUIPEMENTS, USAGES ET HABITAT

Enjeux d'ambition générale

- Conserver et compléter les équipements existants
- Aménager des lieux de convivialité
- Proposer une densification raisonnée et abordable de l'habitat

Enjeux élargis

- Aménager un lieu de glisse
- Aménager un parc à chiens

▪ NATURE, PAYSAGE ET IDENTITE

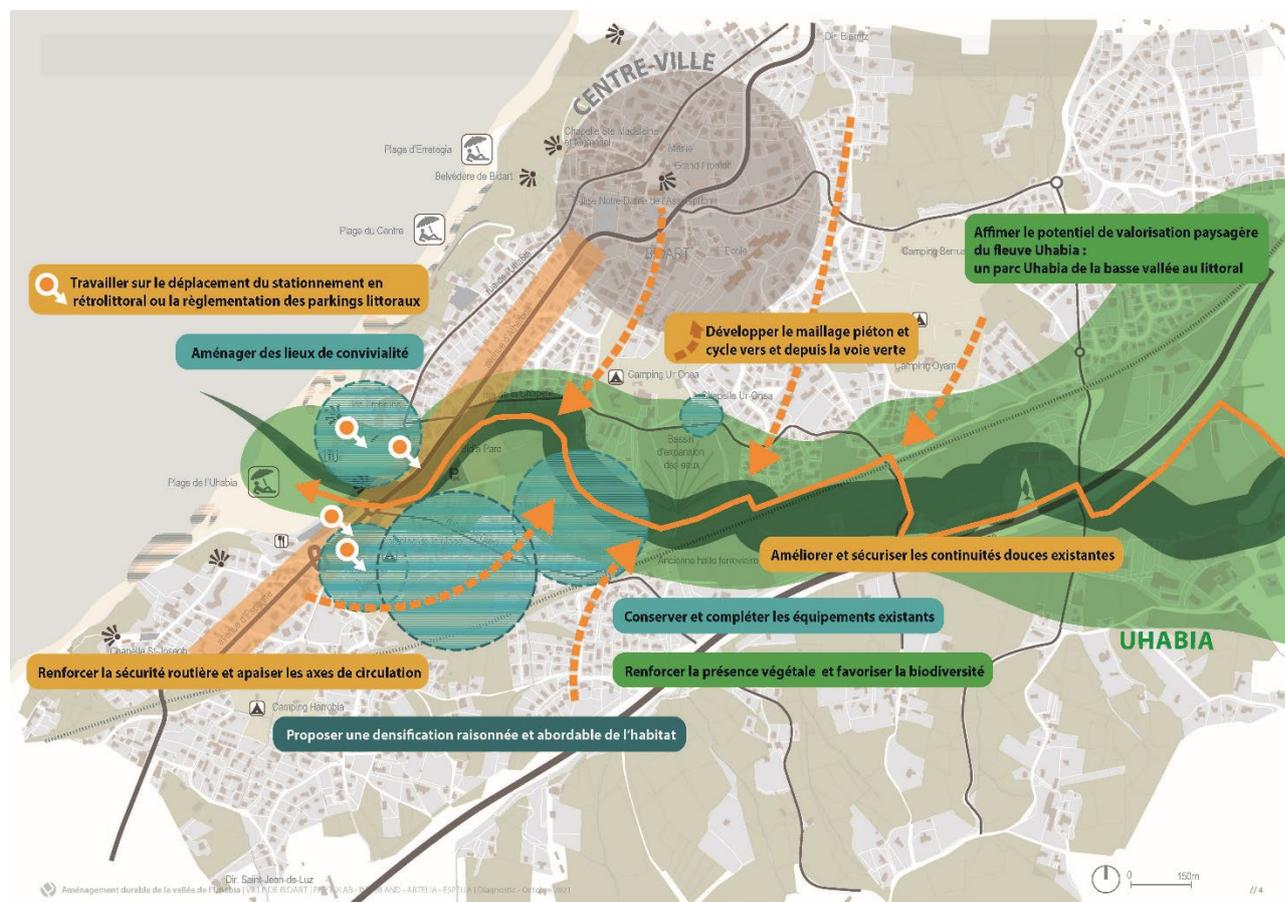
Enjeux d'ambition générale

- Affirmer le potentiel de valorisation paysagère du fleuve, Uhabia - un parc Uhabia de la basse vallée au littoral
- Renforcer la présence végétale
- Favoriser la biodiversité

Enjeux élargis

- Promouvoir les activités de glisse comme part de l'identité Bidartar

Cette synthèse est traduite graphiquement par le schéma ci-après :



Le détail des enjeux par secteurs est ensuite déroulé, avec quelques questions posées :

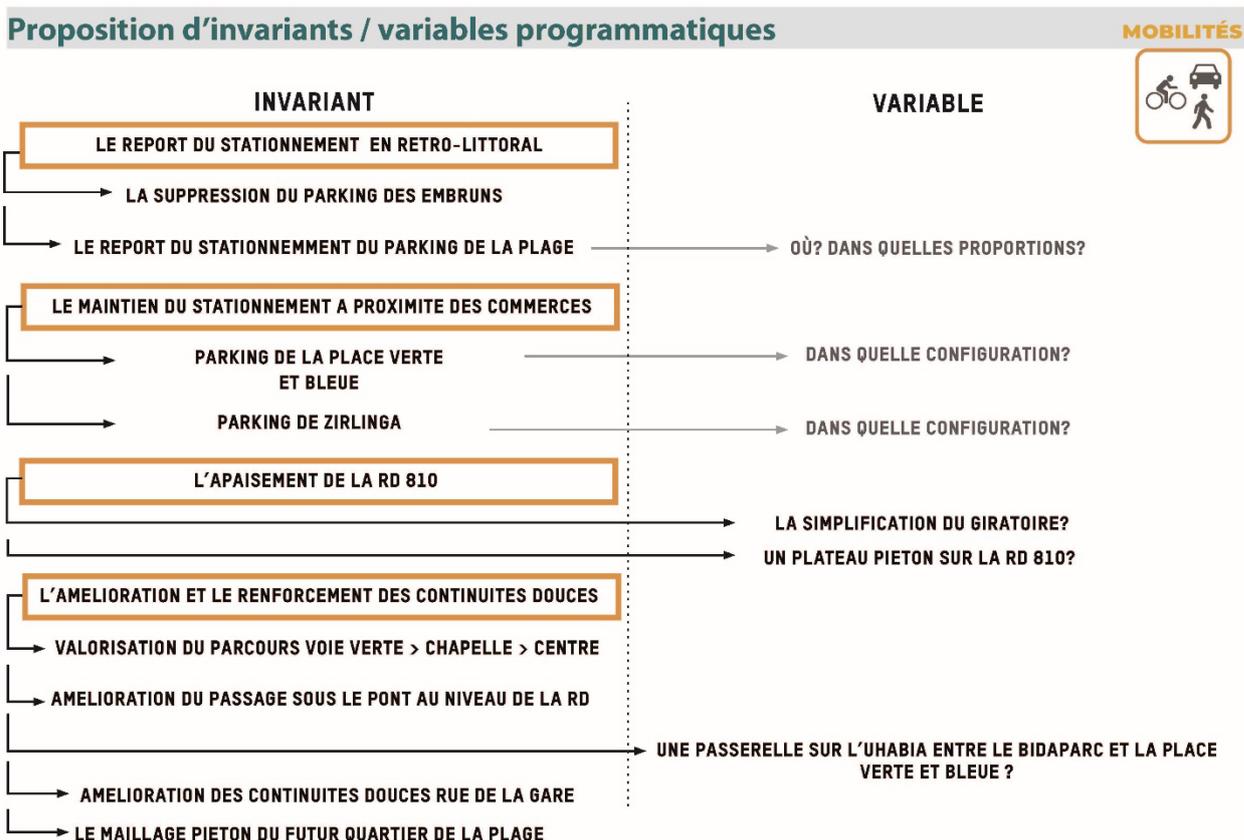
- La création d'un second terrain de rugby, de dimensions conformes aux exigences de la Fédération, ne risque-t-elle pas d'amputer le projet d'une surface disponible potentiellement utilisable pour un plus grand nombre d'utilisateurs ?
- Pourquoi le réseau électrique le long de la voie ferrée est-il aérien à Bidart alors qu'il semble être enterré à Guétary ?

2. LES INVARIANTS ET VARIABLES PROGRAMMATIQUES

La définition conjointe des enjeux, intégrant l'approche de l'équipe de conception et les apports citoyens, a permis d'élaborer un pré-programme, sous la forme d'invariants et de variables programmatiques.

Les éléments considérés comme invariants seront intégrés dans un scénario d'aménagement « socle », tandis que les éléments variables feront l'objet de scénarii exploratoires partiels.

La déclinaison d'invariants et variables programmatiques suit la même approche thématique que les enjeux précédemment identifiés :



La thématique des mobilités est l'occasion pour Sabrina Genieis, Chef de projets fonciers, urbanisme, aménagements à la Mairie de Bidart, d'annoncer la décision du Conseil Municipal d'adopter le principe de l'élargissement des zones de stationnement payant aux parking du littoral dénommés ci-après :

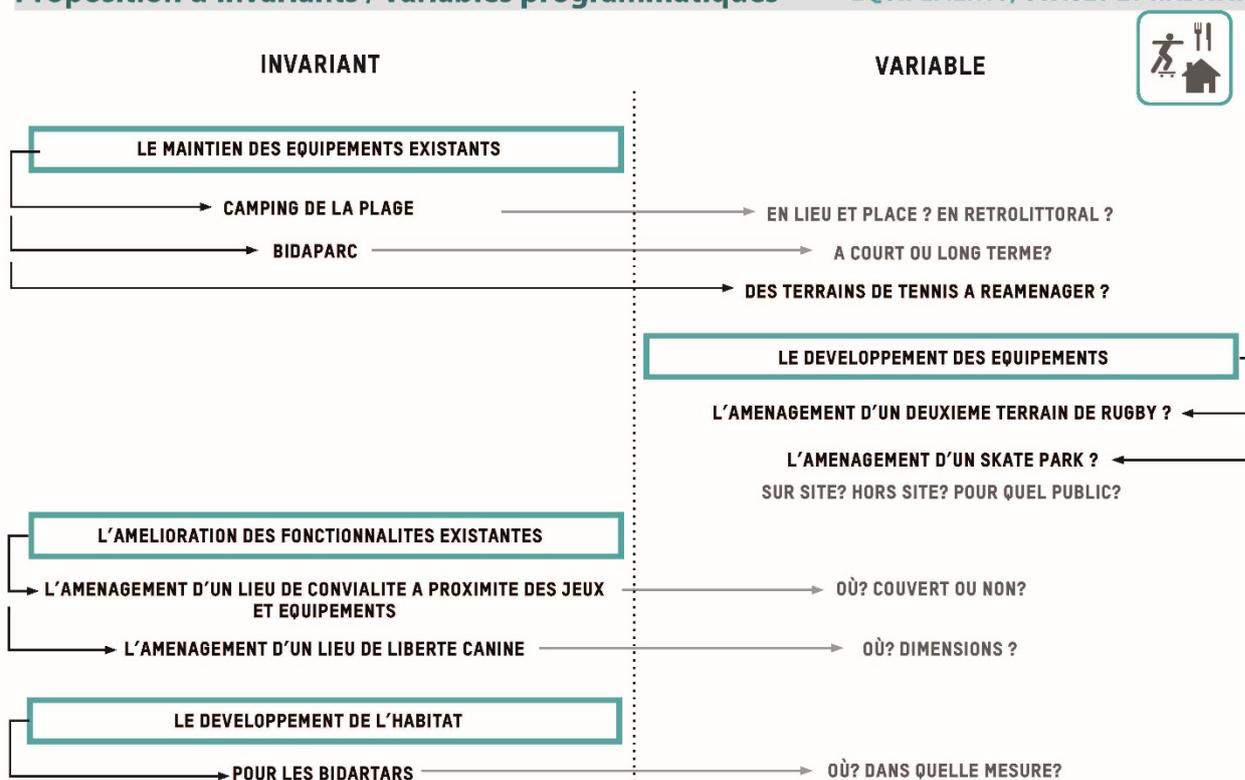
- Parking de la plage d'Ilbarritz

- Parking avenue du château
- Parking de la plage d'Erretegia
- Parking du Lavoir
- Parking Lafargenia
- Parking rue de l'Uhabia
- Parking de la plage de l'Uhabia
- Parking du stade
- Parking Zirlinga
- Parking de la Chapelle Saint-Joseph.

S'ensuit un débat sur la question du stationnement payant et ses corollaires nécessaires pour en assurer autant que faire se peut, l'utilité, l'efficacité et l'équité :

- Tarif résidents ;
- Mise en place de navettes ;
- Echelle de réflexion : quartier / commune / intercommunalité ;
- Offre alternative : TEC, cycles, piétons, pour tous ;

Proposition d'invariants / variables programmatiques **EQUIPEMENTS, USAGES ET HABITAT**



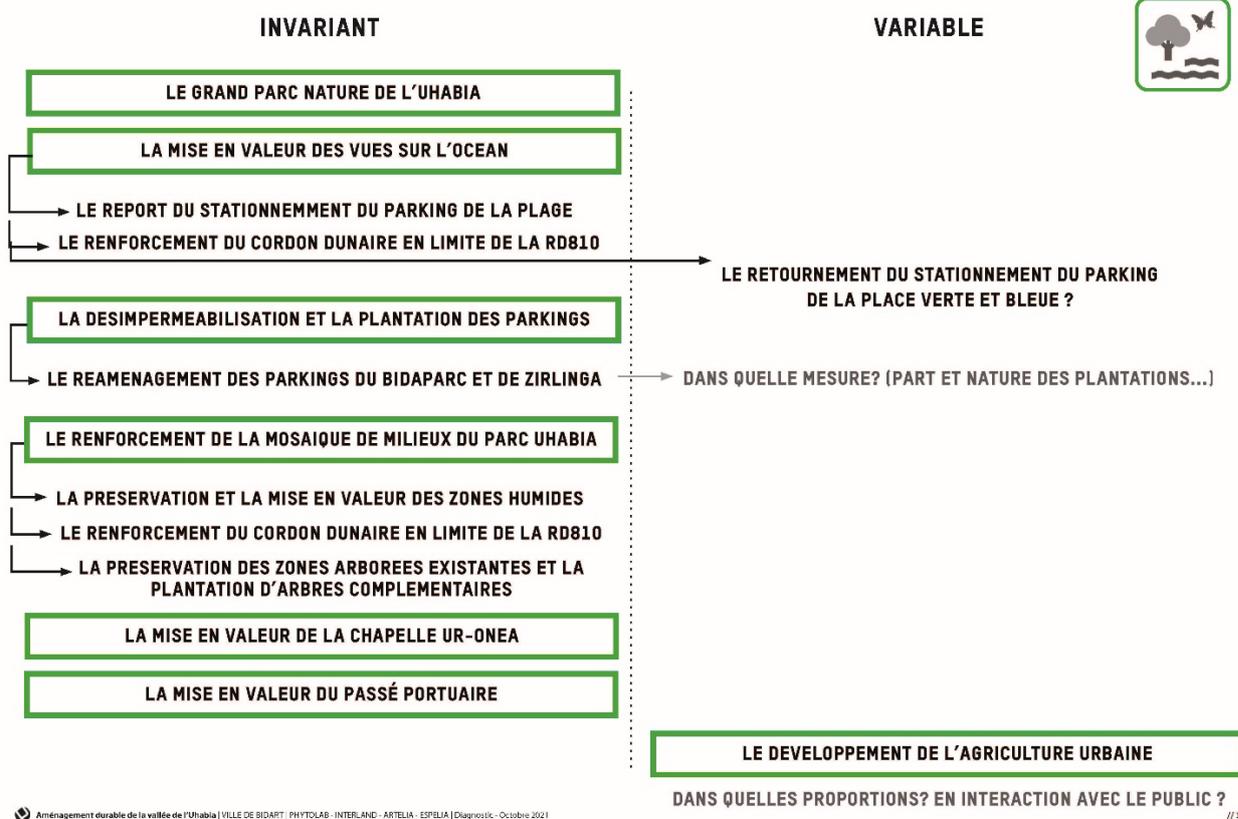
La formulation concernant le BidaParc est interrogée : la mention variable mériterait précisions et/ou suppression.

Au sujet du skateparc, il devrait s'agir d'un invariant, dont l'échelle serait comparable à celui de Lacanau, à l'échelle de Bidart. Il est convenu de diffuser le document élaboré par l'association Kurbaren Bila à ce sujet.



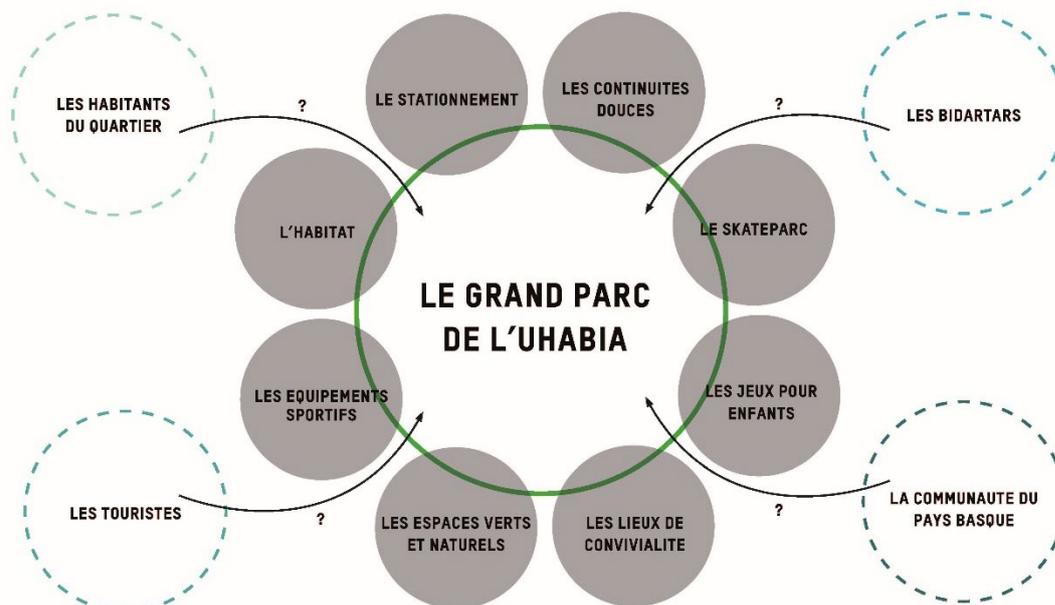
Proposition d'invariants / variables programmatiques

NATURE, PAYSAGE ET IDENTITE



Le temps de réunion étant écoulé, la question du « pour qui ? » ne peut être traitée. Il est demandé aux participants de préparer la réflexion pour la prochaine réunion, sur la base du schéma suivant :

Le grand parc de l'Uhabia, ses équipements, ses usages : un rayonnement à questionner



3. PROCHAINES REUNIONS ET CLOTURE

RDV est fixé au mardi 1^{er} mars pour la 12^{ème} réunion de la Commission Citoyenne.
Elle sera suivie le samedi 19 mars par le 4^{ème} Marché aux Questions et aux Idées qui se déroulera à l'occasion du marché hebdomadaire, place Sauveur Atchoarena, de 9h30 à 12h.